

| Rapport de gestion 2004



**Fritz
Gerber
Stiftung**
für begabte junge Menschen

Table des matières |

Avant-propos du fondateur	4
Rapport du président et administrateur	6
Fonds Gottfried Huber pour les jeunes talents	8
Extraits de lettres de remerciement	9
Des faits et des objectifs	10
Statistiques	11
Exemples de demandes prises en considération	12
Rapport de l'office de révision	13
Comptes annuels 2004	14
Conseil de la fondation	16



I Avant-propos du fondateur

La fondation reçoit pléthore de lettres de remerciements. De jeunes talents et leurs parents y décrivent ce qu'ils ont pu réaliser grâce à l'aide financière allouée par notre fondation: une formation complémentaire aux États-Unis, le renforcement d'un entraînement sportif en Suisse, l'acquisition d'un instrument de musique de meilleure qualité, le premier succès en concert. J'en conviens volontiers, la gratitude dont témoignent ces lettres suscite en moi une vive émotion. Mais l'impact de notre aide sur l'épanouissement des jeunes talents me paraît encore plus important. Nous avons naturellement conscience de devoir redoubler d'efforts pour aider le plus grand nombre possible de jeunes à affirmer et à développer de manière ciblée leur don inné. Compte tenu des ambitions affichées par la fondation, notre action ne représente encore, pour reprendre la célèbre locution, qu'une goutte d'eau dans l'océan.

Nul doute que notre pays recèle nombre d'enfants et d'adolescents doués de dispositions particulières. La promotion de leur talent incombe avant tout aux parents, mais les pouvoirs publics sont tout autant concernés. Comme l'indiquent les expériences engrangées au cours des dernières années, les communes et les autorités scolaires qui en dépendent ressentent de façon croissante la nécessité de mettre en oeuvre une aide idoine pour encourager les élites. Toutefois, au vu de la situation financière des pouvoirs publics, elles se heurtent à une marge de manœuvre toujours plus restreinte. Selon une évidente tendance, absurde à mon sens, les économies en matière d'éducation sont en premier lieu réalisées au détriment des jeunes talents. À long terme, cette politique ne sera pas sans conséquence sur l'évolution de notre pays, malgré les efforts considérables déployés pour soutenir les plus faibles et favoriser leur insertion professionnelle et sociale. Les conséquences néfastes du manque de promotion des jeunes talents n'étant pas immédiatement perceptibles, les décisions essentielles en la matière sont trop souvent reportées à une date ultérieure. Confrontés à des ressources personnelles limitées et aux restrictions financières de l'État, les jeunes talents ne sont pas en mesure de développer leurs capacités et sont, comme nous avons pu le constater à la lumière des nombreuses candidatures, les premières victimes de cette évolution.

Dans un tel contexte, l'initiative privée revêt plus que jamais une importance croissante. Abstraction faite de nos propres limites financières, les jeunes talents que notre fondation pourrait soutenir sont légion. À ce titre, notre bureau de Zurich se fait fort d'apporter le plus grand soin à l'étude approfondie de chaque candidature. Par ailleurs, il prodigue des conseils à bon nombre de jeunes talents ainsi qu'à leurs parents, lors de longs entretiens portant sur les prochaines étapes de formation, de perfectionnement et de formation continue. Une relation solide, clé de voûte d'un accompagnement sur le long terme, s'instaure généralement avec les jeunes que nous avons aidés à une ou plusieurs reprises. Cette évolution demande du temps et requiert un engagement professionnel de la part de nos collaborateurs du bureau. Dès lors, notre fondation se trouve naturellement confrontée aux limites précédemment mentionnées. Nous souhaitons et sommes en mesure de maintenir cette collaboration adaptée et consciencieuse avec les jeunes gens que nous soutenons financièrement.

Depuis sa création, il y a six ans, notre fondation a pu satisfaire à quelque 550 demandes et allouer plus de 6,2 millions de francs suisses d'aides. Partant, nous avons atteint voire dépassé les objectifs que je m'étais fixé à l'occasion de mon 70^e anniversaire, date de la création de la fondation. En vue d'inscrire l'œuvre de notre fondation dans la durée, c'est avec une profonde reconnaissance que j'ai pu céder, à

la fin de l'année écoulée, la présidence de la fondation à Urs Lauffer, député au Grand Conseil zurichois et conseiller d'entreprise. Ce dernier a jusqu'ici assuré le poste de vice-président et joué un rôle fondamental au sein de notre fondation. Urs Lauffer et moi-même sommes non seulement unis par une longue collaboration professionnelle placée sous le signe de la confiance, mais également par la conviction commune qu'un engagement en faveur de l'intérêt général représente plus qu'une obligation, une véritable raison d'être dans notre société. Je me félicite à l'idée que Urs Lauffer prenne les rênes de notre fondation, aux côtés de mon épouse Renate, désormais vice-présidente, et d'un Conseil faisant preuve de professionnalisme et d'engagement. Je me réjouis, par ailleurs, de pouvoir apporter cette année encore ma contribution au sein du Conseil de la fondation.

Je tiens à remercier tout particulièrement Fred Haenssler, membre du Conseil de la fondation jusqu'à la fin 2004, qui nous a offert un précieux soutien grâce à ses conseils avisés en matière d'éducation dans les premières années de la fondation. L'engagement de Gottlieb Keller, membre de la direction de Roche Holding et nouveau membre du Conseil de la fondation, assurera la continuité des relations excellentes entretenues avec Roche Holding SA. Je souhaiterais enfin saluer Gottfried Huber qui s'est d'ores et déjà proposé pour participer aux activités du Conseil.

C'est avec un plaisir non dissimulé que je saisis cette occasion pour remercier très chaleureusement tous ceux qui ont soutenu si généreusement notre fondation. Je me réjouis tout particulièrement de la donation substantielle de Gottfried Huber. Le présent rapport de gestion vous présente de façon exhaustive le nouveau «Fonds Gottfried Huber». Mes remerciements s'adressent également aux collaborateurs du bureau et, bien évidemment, aux membres du Conseil de la fondation.

Fritz Gerber

Janvier 2005



Rapport du président et administrateur

Notre fondation peut se féliciter des bons résultats obtenus pendant l'exercice sous revue. Après une étude minutieuse des candidatures, le Conseil de la fondation a pu satisfaire à 108 demandes et allouer quelque 1,15 million d'euros. Dans leurs rapports réguliers, les jeunes que nous soutenons rendent compte de tous les projets réalisés grâce aux aides, attribuées en fonction de critères de sélection très précis. Par exemple, d'aucuns n'auraient jamais pu suivre une formation spécifique faute de moyens financiers. Nous nous réjouissons bien entendu de cette réussite. Depuis la création de notre fondation il y a six ans, la promotion ciblée des jeunes talents a certes paré à une nécessité avérée. Il convient toutefois de procéder à une analyse régulière et critique de nos méthodes de travail et de nos règles de priorité pour élaborer des mesures visant à optimiser plus avant la réalisation de nos objectifs.

Au cours de l'exercice sous revue, le bureau et le Conseil de la fondation se sont conformés à ce principe. Dans le cadre du présent rapport, je tiens à vous faire part des conclusions formulées par le Conseil de la fondation:

- En peu de temps, la fondation est parvenue à se définir clairement. Compte tenu de son profil bien déterminé, cette dernière reçoit des demandes qui, pour la plupart, correspondent entièrement ou tout au moins partiellement aux critères de sélection. La présente dotation en personnel du bureau et les moyens financiers dont dispose actuellement la fondation ne permettraient pas de faire face à une augmentation substantielle des candidatures.
- Jusqu'à présent, la fondation n'a pas réussi à déployer son activité en Suisse romande, et notamment dans le canton du Tessin. Aujourd'hui comme hier, la majorité des demandes émane de Suisse alémanique. Il va de soi que nous acceptons les candidatures des autres régions du pays et sommes ravis de soutenir également des jeunes talents de Suisse romande et du Tessin.
- Nos critères de sélection ont fait leurs preuves: contrairement aux hautes écoles spécialisées, les jeunes talents bénéficient d'une aide financière indépendante du cursus universitaire. Il conviendra, à l'avenir, de prêter encore une attention appropriée aux enfants et adolescents disposant de dons particuliers. Nous souhaitons, par ailleurs, inscrire dans la durée la promotion des virtuosités dans un large éventail de domaines (école, musique et arts, artisanat, sport).
- La fondation n'accordera pas d'aide aux candidatures uniquement motivées par des considérations d'ordre social. L'authenticité du talent primera toujours les conditions sociales des demandeurs, même si ces dernières sont évidemment prises en compte lors de l'examen des candidatures. Ainsi, les jeunes talents issus d'un milieu social aisé pourront également bénéficier de contributions de reconnaissance.

- En 2005, la fondation souhaite maintenir le niveau actuel de ses financements – environ un million de francs suisses par an – au risque d'affecter son patrimoine à moyen terme.
- En vue d'améliorer la transparence de nos rapports, nous avons décidé de publier le rapport de gestion pour l'exercice 2005 dans le respect des nouvelles normes comptables Swiss GAAP RPC 21.

En vertu des décisions prises par le Conseil de la fondation, le soutien aux jeunes talents restera notre principale priorité en 2005. Je tiens à adresser mes remerciements à tous ceux qui nous aident dans cette entreprise.

Urs Lauffer
Président du Conseil de la fondation
Janvier 2005

Fonds Gottfried Huber pour les jeunes talents

En décembre 2004, Gottfried Huber, Bettingen, a effectué une généreuse donation d'un million de francs suisses au profit de notre fondation. L'acte de donation entre Gottfried Huber et notre fondation entérine la création du «Fonds Gottfried Huber». Le produit de ce nouveau fonds nous permettra de financer, dans le cadre de notre fondation, la formation – jusqu'à la maturité ou au diplôme d'études supérieures – d'enfants d'âge scolaire, brillants et ambitieux, principalement originaires de régions montagneuses et de communes rurales, et ce dans des établissements suisses reconnus par l'État.

Ce fonds nous permettra, en outre, de financer le perfectionnement de jeunes particulièrement talentueux. Le fonds répond aux mêmes critères que l'ensemble des activités de la fondation: les aides sont uniquement allouées lorsque les moyens publics et privés s'avèrent insuffisants pour atteindre les objectifs fixés.

En janvier 2005, Gottfried Huber a, par ailleurs, doté la fondation d'une maison située à Bettingen. Le patrimoine du «Fonds Gottfried Huber» s'élève désormais à quelque deux millions de francs suisses.

Un compte rendu des activités du «Fonds Gottfried Huber» sera régulièrement établi dans le cadre de notre rapport de gestion.

La création de ce fonds constitue, selon nous, une avancée essentielle et nous permet d'étendre la portée des activités de la fondation Fritz Gerber. Le fonds nous offre la possibilité de renforcer notre champ d'action dans un domaine important et d'allouer une aide aux jeunes talents habitant dans des régions montagneuses et des communautés rurales.

Nous adressons nos sincères remerciements à Gottfried Huber pour sa précieuse contribution.

Dr. Fritz Gerber

Urs Lauffer



Extraits de lettres de remerciement

«À l'issue des jeux olympiques d'été, je me suis de nouveau pleinement investie dans mon cursus universitaire pour décrocher mon diplôme de fin d'études en droit. Mon cursus est un peu particulier dans la mesure où j'ai choisi l'option incluant des simulations de procédure (Arbitration Moot Courts de Vienne). Un concours international réunit 154 universités du monde entier. Je représente la Suisse au sein de l'équipe de l'université de Gênes. Nous consacrons beaucoup de temps à la préparation de ce procès fictif et déployons tous nos efforts pour rivaliser avec les universités d'élite. À Vienne, au mois de mars, je plaiderai avec mes confrères le cas proposé dans le cadre du concours international. Je me réjouis de ce nouveau défi!

Malgré mon engagement universitaire, je n'ai pas renoncé à la natation! Je me suis entraînée pour participer à l'événement «Red Bull Giants of Rio» organisé à Rio de Janeiro le 5 décembre 2004. Je devais nager sur 4 kilomètres à contre courant et braver les vagues de l'océan Atlantique à Copacabana. L'équipe suisse s'est honorablement classée à la 13^e place. Cet événement grandiose m'a permis de découvrir la natation sous un nouveau jour, ce qui est d'autant plus fascinant!

2004... Pendant quatre ans, cette année magique a représenté pour moi à la fois un rêve et un objectif. Je suis aujourd'hui profondément heureuse d'avoir pu réaliser mon rêve cet été et atteindre, par là même, l'objectif pour lequel je me suis si longtemps entraînée.

Au terme de cette année olympique, je tiens tout particulièrement à remercier la fondation Fritz Gerber: l'aide qu'elle m'a accordée ces dernières années a été d'une importance capitale pour ma carrière. Un grand merci!»

Nicole Zahnd, décembre 2004
Natation

«L'aide financière généreuse allouée par la fondation m'a donné l'opportunité de suivre, en 2004, une formation décisive. Cette année a non seulement été déterminante sur le plan professionnel, dans la mesure où j'ai pu approfondir et perfectionner mes compétences de musicienne et de violoniste, mais elle m'a également permis, sur le plan personnel, de m'ouvrir à d'autres horizons. Comme prévu, j'ai mené à bien le cursus «Postgraduate Diploma Orchestra Training» (PDOT) à la Guildhall School of Music and Drama de Londres. (...) Au programme de l'année universitaire 2004-2005 figurent essentiellement des cours de perfectionnement au violon, de musique de chambre et de musique baroque. (...) Pendant mes rares moments de temps libre, j'ai pu apprécier les trésors dont recèle la métropole: représentations théâtrales et concerts, mais aussi galeries d'art et musées – Un véritable bonheur! Je vous en suis infiniment reconnaissante.»

Manon Spycher, septembre 2004
Guildhall School of Music and Drama de Londres

«Grâce à l'aide allouée à notre fils Moris, nous avons été en mesure de lui financer un stage d'entraînement à Oberstdorf dans l'Allgäu. À cette occasion, il a pu s'entraîner avec Michael Hut aux côtés de la championne italienne Carolina Kostner: une expérience très enrichissante pour Moris. (...) Il souhaite se qualifier pour le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE) organisé à Monthey à la fin du mois de janvier 2005 et pour les championnats du monde (CM) juniors au Canada.»

Margrit et Helmut Pfeifhofer, parents de Moris Pfeifhofer, novembre 2004
Patinage artistique

I De faits et des objectifs

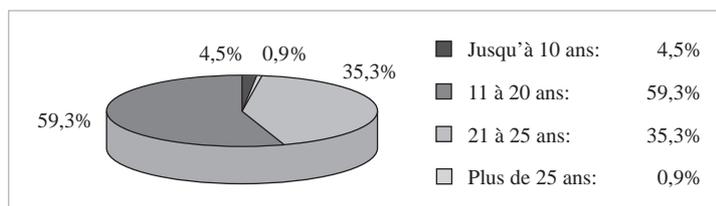
- La «Fritz-Gerber-Stiftung für begabte junge Menschen» domiciliée à Bâle est une fondation au sens de l'art. 80 et suivants du code civil suisse. Cette fondation d'utilité publique a pour but de soutenir de jeunes talents domiciliés en Suisse en leur accordant des aides destinées à financer une formation, un perfectionnement ou une formation continue. Elle intervient dans les cas où aucune subvention publique n'est prévue pour atteindre le but de la fondation.
- La fondation concentre son action sur les aides individuelles et accorde une subvention directe aux jeunes concernés. En revanche, les institutions ne bénéficient du soutien de la fondation que dans des cas exceptionnels et justifiés. Les subventions sont accordées à la suite de demandes écrites – et d'enquêtes menées par la fondation. Leur montant est fixé individuellement mais se situe en général entre 5000 et 20 000 francs suisses. Le bénéficiaire doit utiliser ces fonds aux fins encouragées par la fondation, par exemple pour financer des séjours linguistiques, une formation complémentaire ou une seconde formation en Suisse ou à l'étranger ou encore des cours privés dans le domaine musical ou sportif.
- Les personnes âgées de 10 à 25 ans dont la résidence principale est située en Suisse peuvent bénéficier de ces subventions. Les demandes doivent, pour être prises en considération, concerner l'enseignement (y compris les hautes écoles spécialisées), l'artisanat, la culture ou le sport. Les demandes provenant de candidats d'universités et d'EPF ne sont pas acceptées.
- La fondation Fritz Gerber a démarré son activité vers le milieu de l'année 1999. Depuis, elle a soutenu plus de 550 jeunes talents. Le total des subventions accordées s'élève à 6,2 millions de francs suisses (janvier 2005).
- Les dons effectués au profit de l'activité de la fondation Fritz Gerber sont exonérés d'impôts.

Statistiques

(relatives aux 113 demandes traitées par le Conseil de la fondation en 2004)

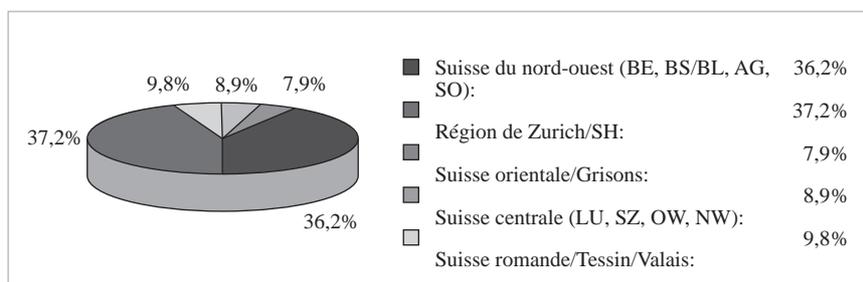
Répartition par âge

	Arts	Sport	Autres	Total
Jusqu'à 10 ans	–	–	5	5
11 à 20 ans	29	33	5	67
21 à 25 ans	27	3	10	40
Plus de 25 ans	1	–	–	1
	57	36	20	113



Domicile des candidats

	Arts	Sport	Autres	Total
Suisse du nord-ouest (BE, BS/BL, AG, SO)	18	13	10	41
Région de Zurich/SH	27	10	5	42
Suisse orientale/Grisons	2	7	–	9
Suisse centrale (LU, SZ, OW, NW)	3	2	5	10
Suisse romande/Tessin/Valais	7	4	–	11
	57	36	20	113



Exemples de demandes prises en considération

- Aide financière pour l'acquisition d'une lirone (instrument de la famille des gambes)
- Contribution aux frais d'entraînement de sport de combat Kung-Fu Wu Shu
- Contribution à une formation à la Haute École des Beaux-arts et des arts appliqués de Lucerne
- Contribution aux frais d'entraînement et de compétitions de natation synchronisée
- Contribution aux frais d'entraînement de lancer de disque et aux frais de formation à l'United School of Sport de Zurich
- Contribution aux frais d'entraînement et de compétitions de hockey sur glace et de formation au Gymnase sportif de Davos
- Aide financière pour une formation de ballet à l'École John Cranko du Théâtre national de Stuttgart
- Contribution à une formation en design et média à l'École F+F de Zurich
- Aide financière pour une formation de professeur de musique au Berklee College of Music de Boston
- Contribution à la préparation olympique en natation
- Aide financière pour des cours à l'École internationale de Zoug (réservée aux jeunes talents)
- Contribution à une formation d'artiste à l'École de Cirque Zôfy à Sion
- Contribution à une formation d'acteur à la American Academy of Dramatic Arts de Los Angeles
- Contribution à un cursus universitaire en Norvège et aux frais d'entraînement et de compétitions de ski de fond

I Conseil de la fondation (mars 2005)

Président d'honneur:

Dr. Fritz Gerber (Arlesheim)
Président d'honneur de Roche Holding SA

Président:

Urs Lauffer (Zurich)
Partenaire associé de Lauffer & Frischknecht,
Société de conseil en communication

Vice-présidente:

Renate Gerber (Arlesheim)

Membres:

Dr. Markus Altwegg (Binningen)
Président du conseil d'administration de
Siegfried Holding SA

Christine Beerli (Bienne)
Directrice de la Haute École technique
et informatique de Bienne

René Braginsky (Zurich)
Entrepreneur

Conseiller national
Prof. Dr. Felix Gutzwiller (Zurich)
Directeur de l'Institut de médecine sociale et
préventive de l'Université de Zurich

Commandant de corps à retraite
Ulrico Hess (Jona)

Gottfried Huber (Bâle)

Dr. Jakob Kellenberger (Géneve)
Président du CICR

Dr. Gottlieb Keller (Zurich)
Membre de la direction de Roche Holding SA

Bureau

Fritz-Gerber-Stiftung für
begabte junge Menschen

Stéphanie Ramel, Fritz Frischknecht, Urs Lauffer
Kirchgasse 38
Case postale 373
8024 Zurich

Téléphone: 044 260 53 83
Télécopie: 044 254 60 35

Office de révision

BDO Visura (Zurich)

Siège

Dr. Peter Berger
Berger Petitjean

Rheinsprung 1
Case postale 1911
4001 Bâle

Téléphone: 061 260 10 10
Télécopie: 061 260 10 25

Coordonnées bancaires pour les dons

Numéro de compte: 956809-71
Credit Suisse, 8027 Zurich-Enge
Numéro de clearing bancaire: 4842
Compte CP: 80-500-4
(Credit Suisse, 8070 Zürich)